

Questions orales

J'ai dit qu'à mon avis le recours à cette disposition par le gouvernement américain dans les circonstances était un abus de la procédure. C'est cela qui importe pour les Canadiens et je l'ai fait savoir à nos interlocuteurs américains.

Pour commencer, nous allons suivre la règle de droit et nous allons présenter tous les arguments que nous avons utilisés avec succès jusqu'à maintenant.

Mon collègue pose ensuite des questions hypothétiques dans le cas où il se passerait telle ou telle chose. Depuis le début de cette affaire, nous croyons que nous avons raison de procéder comme nous le faisons pour défendre les intérêts des producteurs de porc canadiens. Nous avons agi ainsi deux fois et nous avons gagné deux fois. Et nous croyons qu'en faisant la même chose, nous gagnerons encore une fois.

M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor): Monsieur le Président, en réalité, le gouvernement va conclure une nouvelle entente commerciale avec les États-Unis et le Mexique alors que nous avons déjà un accord commercial que l'on trouve insatisfaisant car il donne lieu à des abus.

Nous savons que Travail Canada a dressé un rapport comparatif sur la législation du travail au Mexique, aux États-Unis et au Canada. Ce rapport devait être déposé aujourd'hui. Le premier ministre peut-il nous dire pourquoi cet important document n'a pas été déposé à la Chambre aujourd'hui?

Qu'est-ce qui empêche le gouvernement de faire connaître cette étude importante aux Canadiens? Pourquoi cache-t-il ce rapport?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, il est malheureux que les Néo-démocrates prêtent toujours les pires intentions à tous ceux avec qui ils sont en désaccord. Voilà pourquoi ils essaient de prouver par des raisons commerciales le bien-fondé de leur position, qui est fondamentalement très simple, et simple, dans le pire sens du mot: ils sont anti-Mexicains. Voilà pourquoi ils essaient de justifier par des motifs commerciaux une position qui est diamétralement opposée à tout ce que qu'ils disent supporter à l'égard du développement international et de l'aide aux pays du Tiers monde. C'est ignoble de la part de n'importe quel parti politique.

Le rapport sera déposé plus tard, aujourd'hui.

LA SOCIÉTÉ DE HAVILLAND

Mme Sheila Copps (Hamilton—Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. J'ai en main copie d'une étude adressée au premier ministre lui-même le 5 février dernier, qui fait état des effets dévastateurs que pourrait entraîner sur l'emploi, non seulement chez de Havilland, le plus gros employeur de Toronto, mais aussi chez les fournisseurs de cette entreprise ailleurs au pays, l'acquisition de la société de Havilland par un gouvernement étranger.

Les études montrent que les fournisseurs établis partout au pays représentent 169 millions de dollars au chapitre des recettes, soit 2,5 millions de dollars en Alberta, 2 millions de dollars dans la région de l'Atlantique, 6,5 millions de dollars en Colombie-Britannique, 11 millions de dollars au Manitoba, 82 millions de dollars au Québec et 65 millions de dollars en Ontario.

Je voudrais que le premier ministre nous dise pourquoi, après avoir reçu ces renseignements il y a deux mois, il a dit hier à la Chambre qu'il ne s'opposerait pas à la vente de la société de Havilland?

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie): Monsieur le Président, je répète ce que j'ai dit hier, soit que la demande devra d'abord être étudiée par Investissement Canada.

Je tiens à souligner le fait que la députée a l'habitude de parler d'effets qui pourraient ne se faire sentir que dans deux ou trois ans. Ces effets ne se font pas sentir maintenant. La réalité, c'est que Boeing propose de vendre une entreprise à un consortium européen, proposition qui devra être étudiée sérieusement par Investissement Canada. L'entreprise comptait 4 400 employés en 1986, mais en comprend maintenant 4 900. Nous considérons la suite à donner à cette affaire.

Je demande encore à la députée de ne pas lancer à la cantonade des chiffres hypothétiques. Les hypothèses sont peut-être plausibles, mais de grâce, qu'elle nous donne donc la vérité, la vérité vraie.

[Français]

Mme Sheila Copps (Hamilton—Est): Monsieur le Président, c'est honteux car le ministre de l'Industrie lui-même a reçu, le 5 février, la même étude. Je vais lui dévoiler ce que dit cette étude-là. Les fournisseurs, dans la province de Québec seulement, comptent pour 48,7 p. 100 de l'investissement, pour un montant total de reve-